La Communauté a également appuyé certains projets (télévision à haute définition et JESSI) dans le cadre d'EUREKA, qui est un programme de recherche indépendant auquel participent 20 pays, y compris les 12 pays de la CE⁵⁸. EUREKA a été créé en 1985 par suite de l'initiative prise par la France et l'Allemagne en réponse à l'Initiative de défense stratégique de l'ancien président Reagan des États-Unis. Le financement des projets EUREKA provient surtout des gouvernements nationaux. Les sous-programmes EUREKA comprennent JESSI (Joint European Submicron Silicon Initiative), EUREKA Audiovisuel ou projet de télévision à haute définition et PROMETHEUS (Program for European Traffic with Highest Efficiency and Unprecedented Safety).

JESSI, qui est le « porte-bannière » du programme EUREKA, a rencontré un certain nombre de difficultés. Ce programme « lancé en 1989, ... au coût de 3,8 milliards d'écus, était considéré comme une réponse à SEMATECH », l'accent de ses recherches étant mis sur la mise au point d'une nouvelle technologie de fabrication de puces. Depuis sa création, le consortium a connu des problèmes de financement (en 1991, la CE a réduit sa contribution, et les sociétés participantes, qui ne sont tenues que d'égaler les fonds publics, ont également réduit la leur), et il s'est produit des changements dans la composition du consortium (Philips s'est retirée en 1990 à cause d'un manque de liquidités, et IBM s'est joint au consortium grâce à son association avec Siemens, qui est membre de JESSI).

Pendant la période où les Français ont présidé EUREKA, le nombre de nouveaux projets EUREKA est passé de 100 en 1992 à 200. La priorité est maintenant accordée aux petits projets des petites et moyennes entreprises. En outre, on a tenté d'accroître la coopération entre EUREKA et les programmes cadres de la Communauté en invitant les membres d'EUREKA, y compris les partenaires canadiens, à assister à des séminaires sur des projets correspondants.

Les PC et EUREKA ne représentent qu'une partie des dépenses que l'Europe consacre à la recherche et au développement technologique. Les États membres ont créé leurs propres fonds et lancé leurs propres programmes pour cibler la mise au point de technologies particulières. Ci-après figure un relevé non exhaustif des renseignements fournis par plusieurs ambassades du Canada en Europe sur les consortiums de recherche et de développement technologique financés par des États européens.

EC Research Funding, 3rd Fully Revised Edition, A Guide to Applicants, janvier 1992, p. 33.